



## Principes du Réseau

### Identité

Medicus Mundi Suisse, le Réseau Santé pour tous, associe entre elles, sur une base volontaire, les organisations suisses actives dans la coopération internationale en matière de santé.

Le Réseau Santé pour tous constitue un lieu d'échange et de collaboration entre ses membres. Son but est l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de la coopération suisse en matière de santé.

Au sein du Réseau Medicus Mundi Suisse, les membres rendent mutuellement accessibles et profitables leur savoir et leur expérience. Les membres constituent donc à la fois les points d'échange et les ressources principales du Réseau.

### Membres et affiliation

Le Réseau Medicus Mundi Suisse est une association au terme du droit suisse. Medicus Mundi Suisse est neutre sur le plan politique comme sur le plan professionnel.

L'affiliation à l'association est régie par ses statuts. Medicus Mundi Suisse vise un large effectif de membres.

Medicus Mundi Suisse se considère comme un réseau et non comme une organisation faitière. En particulier, le Réseau ne prétend assumer vis-à-vis de ses membres aucune fonction de direction, de coordination ou de représentation.

Toute organisation qui souhaite s'affilier au Réseau doit être prête à partager l'objectif commun d'amélioration de la santé des populations défavorisées et à tenir compte dans son travail concret des principes de collaboration au sein du Réseau tels qu'ils sont définis dans les Lignes directrices.

Le Réseau se considère comme une communauté de travail et d'apprentissage ouverte et unificatrice. L'affiliation signifie donc essentiellement la participation à ce processus d'échange et d'apprentissage commun.

L'objectif commun de la santé pour tous et l'apport des membres du Réseau Medicus Mundi Suisse à la réalisation de cet objectif sont explicités dans le manifeste «La santé pour tous – un projet réaliste» (Bâle, 2004). Ce document est au cœur des préoccupations du Réseau.

### Prestations

Les prestations clés du Réseau à l'égard de ses membres sont définies dans les statuts. Il s'agit de

- mettre le savoir et l'expérience des membres en réseau;
- encourager l'échange d'information et de connaissances;
- donner des impulsions (jouer un rôle de pionnier);
- faire connaître les activités de ses membres et les siennes propres (vitrine);
- servir d'interface avec d'autres acteurs en Suisse et à l'étranger.

En outre, le Réseau peut proposer à ses membres d'autres prestations servant à l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de la coopération suisse en matière de santé.

### Organisation

La structure du Réseau est définie dans les statuts.

Un secrétariat compétent, géré de manière professionnelle, constitue un élément structurel clé pour la réalisation des prestations. Dans son activité, le secrétariat peut s'appuyer sur les ressources décentralisées que peuvent lui fournir ses membres et partenaires.

Le comité, le secrétariat, les groupes de projet et les groupes de travail, ainsi que les membres du Réseau collaborent entre eux avec le souci d'être efficaces et de progresser vers l'objectif commun.

La compétence, la motivation et la disponibilité sont des conditions importantes pour occuper les postes des organes du Réseau. Medicus Mundi Suisse veille à une représentation équitable des différentes régions, ainsi qu'à un équilibre entre les genres.

### Finances

Medicus Mundi Suisse est une organisation à but non lucratif.

L'utilisation à bon escient des moyens disponibles est garantie par la transparence ainsi que par des mécanismes de vérification et de contrôle.

Les éventuelles réserves dégagées servent à assurer le fonctionnement et à accomplir des tâches novatrices.

Afin de ne pas entrer en concurrence avec ses membres, Medicus Mundi Suisse ne prospecte pas activement le marché suisse des dons.

Pour assurer son financement, Medicus Mundi Suisse peut aussi fournir des prestations à des tiers, dans la mesure où ces prestations n'entrent pas en concurrence directe avec celles de ses membres.

### Collaboration

Sur le plan national et sur le plan international, Medicus Mundi Suisse collabore sur une base partenariale avec Medicus Mundi International et d'autres organisations, institutions, réseaux et autorités.

Medicus Mundi Suisse s'emploie à favoriser une politique et une pratique cohérentes en matière de collaboration entre la Suisse et l'Organisation mondiale de la santé.